

Image not found or type unknown



Auto-entrepreneur et ACRE

Par **bliscar**, le **10/01/2020** à **17:27**

Bonjour.
Je viens de créer ma micro-entreprise (Auto-entrepreneur).
Ma date de début d'activité est le 30/12/2019, et mon inscription au RCS est le 10/01/2020.
Est-ce que je bénéficie automatiquement de l'ACRE ?